
Procuration sur dépôt commun

Mandants

La procuration ne peut être octroyée que par les deux titulaires du dépôt commun.
Veuillez compléter tous les champs

Titulaire du dépôt 1

Nom/prénom _____ Date de naissance _____

Titulaire du dépôt 2

Nom/prénom _____ Date de naissance _____

Procuration sur tous les dépôts actuels et futurs

Procuration sur le dépôt suivant: n°

Par la présente, nous octroyons sans droit de substitution à la personne mentionnée ci-après afin qu'elle soit autorisée à nous représenter envers Avadis Vermögensbildung SICAV et notamment à disposer de toutes les valeurs patrimoniales déposées sur le compte susmentionné.

Mandataire

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Lieu/pays de naissance _____

Nationalité (indiquer toutes les nationalités) _____

Adresse _____

NPA/domicile _____ Pays _____

E-mail _____ Tél./portable _____

Rapport avec les mandants (parents, frères et sœurs, partenaire, etc.) _____

Le mandataire est autorisé à modifier la stratégie de placement, ainsi que de procéder à des versements et à des retraits.
Le dépôt peut être liquidé avec une procuration. Le mandataire a droit à la remise des extraits de compte, de la correspondance relative au compte, etc. Le mandataire n'est pas autorisé à octroyer de nouvelles procurations.

Le mandataire est tenu d'informer les mandants de ses actes sans le moindre délai.

La procuration peut en tout temps être annulée par écrit par les mandants. La présente procuration est soumise au droit suisse.

Titulaire du dépôt 1

Lieu, date _____ Lieu, date _____

Signature mandant _____ Signature mandataire _____

Titulaire du dépôt 2

Lieu, date _____

Signature mandant _____